

former un comité pour préparer cette loi-là et ensuite surveiller la passation de la dite loi ?

LE PRÉSIDENT. — Certainement, M. le délégué de Fraser, que la chose est possible.

M. S. C. RIOU. — Si réellement cela intéresse le commerce à un très haut degré, je crois que le commerce devra faire les dépenses de cette législation.

M. C. H. CATELLI. — En réponse, je dois dire qu'en 1901, à Toronto, les Chambres de commerce de tout le pays ont passé une résolution demandant au gouvernement une loi de faillite. En 1902, on a répété la même chose. Tant qu'un ministre ne se chargera de la faire passer, elle ne pourra obtenir les suffrages des Chambres fédérales, un député n'ayant pas en cette matière une autorité suffisante.

M. Nap. GARCEAU. — Je crois qu'un grand point qui la retient de demeurer en arrière, c'est qu'on n'a pas de projet, et comme M. le juge dit, la Chambre de commerce devrait engager des personnes compétentes pour préparer le dit projet. Je crois que M. le juge Fortin avait préparé un projet de loi. Si nous voulions pousser ce projet, ce serait absolument d'en faire préparer un. Quand le gouvernement aura un document tout rédigé, je crois qu'il pourra aller devant.

LE PRÉSIDENT. — J'ai compris, M. le délégué de Drummondville, que l'Hon. Juge Fortin avait préparé un projet de loi qui nécessitait l'approbation générale du commerce, mais comme le projet était d'une telle importance que nos législateurs voulaient en faire une étude spéciale, la session s'est terminée avant qu'il ait pu passer par toute la filière de la procédure parlementaire. Je crois que c'est une des raisons, mais je me rallie volontiers au désir unanime de tous les représentants de préparer un projet, et peut-être que pour procéder d'une manière pratique, vous pourriez nommer un comité. Vous avez parmi vos membres des hommes de haute valeur qui sont en état de préparer un projet de loi qui devrait être accueilli comme représentant les intérêts généraux.

Messieurs, je vous soumetts la question, si vous croyez devoir émettre une proposition pour donner suite à ces suggestions, vous pourrez choisir parmi vous quelques membres spécialement versés dans ces matières.

M. J. E. A. DUBUC. — Dans cet ordre d'idées, l'association des manufacturiers canadiens s'occupe elle-même depuis deux ans d'